



Union des Syndicats SUD du Groupe Safran

144 boulevard de la Villette, 75019 Paris

<http://www.sud-safran.com> - contact@sud-safran.com

Union
syndicale
Solidaires

Jeudi 6 Avril 2016

Politique salariale 2017

3^{ème} réunion de négociation ASL

Propositions de la direction			
22 Mars 2017		04 Avril 2017	
Applicable au 01/04/2017		Applicable au 01/01/2017	
Non Cadres		Non Cadres	
AG: 0,7%		AG: 0,8%	
Complété pour atteindre 20 € pour ceux qui n'ont pas D'AI. Ceux qui auront une AI n'auront que 0,7 % d'AG		Complété pour atteindre 25 € pour ceux qui n'ont pas D'AI. Ceux qui auront une AI n'auront que 0,8 % d'AG	
Budget AI: 1,1%	Plancher AI 25€	Budget AI: 1,2%	Plancher AI 30€
Cadres		Cadres	
Budget AI: 2%	Plancher AI 60€	Budget AI: 2,2%	Plancher AI 80€

Ce tableau permet de mesurer l'évolution des propositions de la direction depuis la dernière réunion. Nous avons estimé que la différence n'était pas notable...Pour SUD, une augmentation générale inférieure à l'AI est inacceptable.

L'AG doit maintenir ou améliorer notre pouvoir d'achat sans conditions car nous passons la plus grande partie de notre vie dans l'entreprise. Nous ne travaillons pas pour voir notre pouvoir d'achat baisser. Si la direction souhaite encourager des évolutions de carrière, elle a recours au AI pour le faire mais les salariés et leurs représentants n'ont aucun contrôle dans ce domaine.

Depuis que les AG sont inférieures aux AI, le maintien du pouvoir d'achat dépend des AI. Donc l'AI ne répond plus à l'évolution de carrière et maintient le pouvoir d'achat de quelques uns seulement désignés sur les critères de l'encadrement.

D'ailleurs, la direction qui met en avant l'augmentation individuelle pour inciter à la compétition entre collègues ne la récompense plus puisqu'elle ne constitue plus un supplément au pouvoir d'achat vu le niveau faible de l'AG.

Il y a 2 nouveautés dans les propositions de cette année :

- 1) Ceux qui auront une AI auront une AG plus faible que les autres (0,8 % au lieu de 25 €)
- 2) Le complément entre 0,9% et 25 € pour ceux qui n'auront pas d'AI est pris sur le budget des Augmentations individuelles (Ex : Si les 0,8% de l'AG vous augmentent de 15€, la direction prend 10 € sur le budget AI pour compléter).

De plus, le niveau d'AI est très inégal en fonction des catégories professionnelles.

L'analyse sérieuse d'une politique salariale se mesure avec l'évolution des dernières années et les conséquences possibles sur les années à venir.

Nous devons nous référer à la politique menée avec Herakles puisque c'est la 1ère année pour ASL. L'investissement qu'a fait la direction lors de la fusion HERAKLES en rapprochant les salaires d'une partie du personnel issue de SME de ceux issus de SAFRAN a été récupéré chaque année. D'abord sur le dos de tous les salariés Herakles qui ont vu la régression de leur pouvoir d'achat et maintenant sur l'ensemble des salariés ASL puisque le niveau des AG proposé reste extrêmement faible.

Depuis 2015 la direction Herakles a imposé une mesure unilatérale et entériné le principe d'une AG inférieure à l'AI avec 0,4 % d'AG. Le dernier accord a été signé en 2016 pour un talon de 21 €. La proposition 2017 n'est même plus un talon puisqu'il ne concerne que le personnel n'ayant pas d'AI.

Côté Airbus, c'est la même politique qui a été menée.

La première chose pour résister à cette politique de régression salariale est de ne pas signer des accords à 21€ (Herakles 2016) ou à 0,5 % (Airbus 2016)... Nous ne partageons pas les analyses à court terme du type « mieux vaut 25 € que 0,8 % » qui justifient les signatures d'accords...

En acceptant de tels niveaux et une AG inférieure à l'AI, nous ne pourrions que régresser d'années en années. C'est là que se mesure la responsabilité d'avoir signé de tels accords. Comment revendiquer autre chose après avoir accepté cela ?

En maintenant un niveau d'AG inférieur aux AI, la direction ne permet pas de négociation réelle sur le maintien du pouvoir d'achat. En conséquence, SUD maintiendra ses revendications.

Revendications SUD

**-Nous revendiquons une Augmentation Générale Uniforme de 100 € pour tous.
Seule l'AG garantit à chaque salarié une évolution de sa rémunération.
L'AI ne doit pas être au détriment de l'AG !!!**

**-Passage automatique au coefficient supérieur lorsqu'un salarié a
plus de 5 ans dans le coefficient.**

(nota : chez les cadres position 2, le passage au coefficient supérieur est automatique au bout de 3 ans)

**-Mois moyen Majoré (4300 € en 2016) pour tous et création de grilles de salaires minimum
garantis Herakles pour les cadres.**

**-Arrêt des heures supplémentaires et embauches des précaires
(Équivalent temps plein).**

- 35 heures sans perte de salaire et embauches correspondantes.

-Égalité de traitement par l'uniformisation des mesures complémentaires (nivelage par le haut).